

COMPTE-RENDU
Conseil des écoles du 8 novembre 2018

Dates des prochains conseils d'école :

- Mardi 18 mars 2019
- Lundi 17 juin 2019

Les conseils se dérouleront dans la salle du conseil à la Mairie.

M. ADLER, Inspecteur de l'Éducation Nationale, s'excuse de ne pouvoir être présent, ce soir, au conseil d'école.

Installation du conseil d'école / Résultats des élections des parents d'élèves

Une seule association de parents d'élèves représentée, aussi bien en maternelle qu'en élémentaire : l'AAPESP.
Résultats des élections des parents d'élèves qui se sont déroulées le Vendredi 12 octobre 2018 :

Maternelle : participation à hauteur de 38.76% (26 % l'an dernier).

Élémentaire : Participation à hauteur de 35 % (34,2 % l'an dernier).

Tous les sièges sont pourvus : 6 en maternelle, 12 en élémentaire.

Bilan de rentrée - Effectifs, organisation des classes

Maternelle :

	ECOLE MATERNELLE		
PS	1.	Mme FOIZON et Mme SER Y	26
PS	2.	Mme SERRIERE	26
MS	3.	Mme LUSERGA	29
MS	4.	Mme BUFFARD	29
GS	5.	Mme REYNAUD	31
GS	6.	Mme BONJOUR	30
EFFECTIF TOTAL :		171	

171 élèves (175 pour l'année scolaire 2017/2018) pour 6 classes, répartis comme suit : 52 PS, 58 MS et 61 GS.
Mme SER Y assure la décharge de direction le lundi.

A la rentrée des vacances de Toussaint, nous avons accueilli deux nouveaux élèves : un nouvel élève en GS, dans la classe de Mme BONJOUR et une élève en moyenne section dans la classe de Mme LUSERGA ce qui porte l'effectif total à **173 élèves** au 5 novembre 2018.

Élémentaire :

	ECOLE ELEMENTAIRE		
CP	Mme MONTAZEAU		24
CP	Mme DIDIENNE		23
CP – CE1	Mme KOENIG		22 (14CP + 8 CE1)
CE1	Mme GAFFIERO		25
CE1	Mme VALLOT		26
CE2	M. TARTAUD		26
CE2	Mme FRANCOIS		28
CM1- CE2	Mme LAURE		25 (8CE2 + 17CM1)
CM1	M. PERRIN et Mme MERMILLOD		23 (11 CM1 et 12 CM2)
CM1	Mme HERNANDEZ		28
CM1-CM2	Mme ROBERT et M. RIONDET		27
CM2	Mme MELRO		26
EFFECTIF TOTAL :		303 élèves	

Nous avons le plaisir d'accueillir dans l'équipe enseignante cette année, Mmes MERMILLOD, MELRO, KOENIG et M. RIONDET.

Postes d'Emploi de Vie Scolaire (EVS)

En **maternelle** : 5 enfants bénéficient de la présence d'une AVS ou d'une AESH : 3 enfants ont une notification de 18 heures, 1 de 12 heures et le dernier enfant a une aide mutualisée. Nous sommes toujours en attente d'une notification pour un enfant de petite section

Sur l'école, il y a 2 EVS et 1 AESH. Nous sommes en attente d'une EVS supplémentaire qui est en cours de recrutement. Ce dernier se fait depuis cette année par la conseillère pédagogique de la circonscription.

En **Élémentaire** : 6 élèves sur l'école bénéficient de la présence d'une AVS à leurs côtés.

Intervenants financés par la mairie

Les équipes enseignantes remercient la mairie pour les présences et les interventions cette année encore de Flavien VEZINET et Licillia MOENNE LOCCOZ (qui intervient tant en maternelle qu'en élémentaire).

Vote des Règlements Intérieurs

Maternelle

- Modification du règlement intérieur :

L'utilisation par les élèves de téléphones mobiles et de tout autre équipement terminal de communications électroniques est interdite dans l'enceinte de l'école. Le non respect de cette interdiction entraînera confiscation de l'objet. Les parents seront avertis et devront venir chercher le téléphone auprès de l'enseignant de la classe et/ou du directeur.

Vote à l'unanimité du règlement intérieur de l'école maternelle.

Élémentaire :

- Modification du règlement intérieur :

L'utilisation par les élèves de téléphones mobiles et de tout autre équipement terminal de communications électroniques est interdite dans l'enceinte de l'école. Le non respect de cette interdiction entraînera confiscation de l'objet. Les parents seront avertis et devront venir chercher le téléphone auprès de l'enseignant de la classe et/ou du directeur.

Vote à l'unanimité du règlement intérieur de l'école élémentaire.

Présentation du RASED

Les enseignants spécialisés du RASED, (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté) interviennent sur l'école pendant le temps scolaire. Ils interviennent auprès d'élèves présentant des besoins particuliers.

Monsieur Benoît RUF, maître E, apporte une aide pédagogique aux élèves sur les deux écoles.

Au niveau de la maternelle, une réunion avec le réseau d'aide est prévue le vendredi 16 novembre pour signaler les élèves en difficultés et on verra par la suite quand les enfants seront pris.

Il a effectué une évaluation diagnostique et il est intervenu ponctuellement dans les classes de CE1.

Madame MAGNIN, psychologue scolaire du secteur, intervient sur demande des parents (Tel. : 04 78 90 59 26).

Avenants APC (activités pédagogiques complémentaires)

Cette aide est proposée par les enseignants sur des plages de 25 minutes pour respecter le temps de pause méridienne ou d'1 heure après accord écrit et signé des parents. Les enfants sont pris en charge par groupes de 2 ou 3

Consigne a été donnée de travailler sur la maîtrise du langage et la lecture

(Pour info une trentaine d'élèves est prise dans ce dispositif)

- Travail autour d'albums, d'imagiers
- Travail autour des lettres en capitale d'imprimerie
- Jeux de lecture autour des prénoms, des lettres

Élémentaire : cette aide est proposée par les enseignants sur des plages d'une demi-heure les mercredis, jeudis et vendredis, pendant le temps de cantine, après accord écrit et signé des parents. Les enfants sont pris en charge par niveau de classe (CE1 et CM2 en période 1 et CP, CM1 et CE2 en période 2, etc.).

Le travail proposé aux élèves sera exclusivement la lecture avec des objectifs différents selon les classes.

Vie des écoles

Maternelle :

Depuis le début de l'année, la vie à l'école a été ponctuée de plusieurs évènements :

Il est à noter que depuis la rentrée de septembre l'entrée de l'école se trouve côté stade et que cela a permis d'agrandir la cour et d'aménager un nouveau parking

- 24/09 : Exercice d'incendie : l'évacuation s'est très bien passée et l'alarme a été entendue dans toutes les classes
- 5/10 le photographe est venu à l'école
- 15/10 exercice alerte intrusion : l'option choisie a été celle d'un confinement
Les consignes ont été respectées par les enseignants et les enfants

L'exercice a fait ressortir plusieurs problèmes (pas de sonnerie, des portes qui ne s'ouvrent pas dans le bon sens, certaines serrures étaient obstruées par de la peinture du fait de la réfection des classes)

Un exercice de confinement pour risques majeurs est prévu au mois de décembre et nous referons un exercice alerte intrusion avec un autre scénario l'année 2019

Pour chacun des exercices les enfants ont été prévenus et les parents avertis par un mot dans le cahier de liaison

- Depuis le mois d'octobre, les 2 classes de grandes sections (celle de Mme BONJOUR et celle de Mme REYNAUD) et la classe de moyenne section de Mme LUSERGA se rendent à la bibliothèque municipale une fois par mois le vendredi matin

Merci aux parents qui se proposent pour accompagner

- Mardi 13 novembre 2018 : visite de la caserne des pompiers par la classe de Mme REYNAUD. Suivi d'un travail avec Mme ROSOLEN : travail qui a porté sur la PLS et les gestes de premiers secours.
- Le SOU des Ecoles a prévu d'offrir aux enfants un spectacle pour Noël (en attente de date).
- mardi 18 décembre 2018 : goûter de Noël et chorale offerte aux personnes âgées de la commune.

- **LIVRES OFFERTS PAR LA MUNICIPALITE**

Comme chaque année, la mairie offrira un livre aux enfants de l'école maternelle au moment des fêtes de fin d'année.

Tous les jeudis matins, une intervenante vient sur l'école pour nous accompagner à la mise en place du projet CHORALE. L'intervention se déroule de la façon suivante : 1 heure de préparation (2 fois 30 minutes avec 3 classes à chaque fois).

Les programmes musicaux, par classe, sont les suivants :

- classes de GS : travail autour des percussions, des rythmes, initiation à la polyrythmie, écoute et reconnaissance d'instruments, écoute musicale et expression corporelle.
- Classes de MS : travail sur les contes traditionnels, découverte des différents rythmes et cultures musicales. Manipulation de petits instruments à percussion et travail sur les rythmes, mouvements corporels et évolution sur différentes musiques.
- Classes de PS : comptines, jeux sur le thème de l'eau de l'univers marin, danses, manipulation d'instruments à percussion avec travail rythmique.

Le mardi 14 juin 2019, une représentation CHORALE aura lieu pour les parents à l'Odysée.

Le décroisement a été reconduit pour les classes de GS. Il est assuré par les maîtresses de petites sections, pendant la sieste des enfants de leurs classes. Mme SERRIERE intervient sur les dangers domestiques (classe de Mme REYNAUD) et lecture d'histoires (classes de Mmes BONJOUR) et Mme FOIZON intervient en informatique sur l'élémentaire pour les 2 classes de GS. Il est à noter que l'accès à la salle informatique n'est possible que jusqu'au mois de décembre et ce le lundi et mardi. Parallèlement Mme BONJOUR travaille en ateliers autonomes en sciences et Mme REYNAUD sur les jeux de construction.

Élémentaire

- **Un exercice incendie** a eu lieu à l'école le lundi 24 septembre 2018. L'évacuation a eu lieu en 2 min 47s.
- **Un exercice PPMS** a eu lieu le lundi 15 octobre 2018.

Cet exercice concernait uniquement une mise à l'abri, car la configuration de l'école ne permet pas pour le moment une évacuation sûre.

Il a été constaté :

- Le moyen d'alerte n'est pas efficient,
- Les consignes ont été respectées par les enseignants et les enfants.

Mme Rosolen, explique qu'une solution technique avec des sonnettes interconnectées est à l'étude.

- **CONSEILS ECOLE/COLLEGE**

Nous n'avons pas pour le moment les dates des conseils école collège.

Mmes Hernandez et Mme Melro participent à un stage au collège les jeudis 18 octobre et 6 décembre. Les enseignantes seront remplacées.

- **NOURRITURE A L'ECOLE**

Suite à un accident, l'an dernier, dans une école du département, il n'y aura plus de goutés à l'école élémentaire fournis par les parents.

L'école organisera deux goutés pendant l'année scolaire. Les enseignants se chargeront de l'achat des denrées alimentaires.

- **PREMIER SECOURS** : Mme Rosolen, du Pôle enfance jeunesse, interviendra pour sensibiliser les enfants des classes de CE1 aux gestes de premiers secours dès que son emploi du temps lui permettra.

- **SPECTACLE**

Spectacle de Noël, « le savetier de Tahnjavur », aura lieu le mardi 11 décembre matin à l'Odysée.

- **CLASSE DE NEIGE**

Les élèves de CM1 participeront à une classe de neige du 2 au 8 février 2019 à AUSSOIS (6 jours) au centre « les Marmottes ».

Projet : créer un carnet de voyage numérique avec DIDAPAGE.

Activités prévues : visite d'un musée, conférence sur l'histoire du ski et 2,5 heures de ski par jour avec passage des étoiles. Une réunion générale d'information aura lieu le 17 décembre.

- **CLASSE DE DECOUVERTE**

Les élèves des CE2 partiront en classe découverte au mois de mai à Saint-Andéol dans le Vercors.

- **VPI** : 4 classes de l'école ont été équipées en Vidéo Projecteur Interactif pendant les vacances de Toussaint.

- **11 NOVEMBRE**

Les enfants et les parents sont conviés à la cérémonie du 100^{ème} anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Les élèves présents interpréteront deux chants.

- **UTILISATION DE LA SALLE L'ÉQUINOXE PAR L'ÉCOLE.**

A partir du mois de décembre, les classes pourront si elles le souhaitent avoir accès à la salle de l'équinoxe pour les activités de sports collectifs et badminton. Pour pouvoir utiliser cette salle, les enfants devront être munis de chaussures utilisées uniquement pour le sport en salle.

Présentation des comptes des coopératives scolaires

Maternelle : Adhésion de l'école à l'OCCE. Les parents ont été sollicités à hauteur de 12 euros par enfant (21 euros pour 2 enfants et 28 euros pour trois enfants). Le montant de cette participation n'a pas changé depuis 7 ans.

Elémentaire : Il est rappelé que les parents ont été sollicités à hauteur de 7 €/élève ou 12 € pour deux enfants et plus, participation facultative. La somme est stable depuis 7 ans. Elle sert à l'achat de matériels divers et au financement de sorties scolaires. La coopérative scolaire est gérée par une association loi 1901. Le bilan au 30/09/2018 présente un solde positif de 2787,99 euros. Après discussion, vote du bilan à l'unanimité.

Mairie - Travaux :

Maternelle :

- **Agrandissement de la cour de l'école**
- **Lavabos refaits dans les toilettes côté extension de l'école**

Elémentaire :

- **Changement du grillage de la cour des cours moyens.**

Points soulevés par l'AAPESP

Maternelle :

Gestion des siestes des jours d'école et des jours de TAP

- Depuis que Mme BUFFARD a intégré sa nouvelle classe nous avons sur l'école deux salles de couchettes 1 pour les petites sections et une pour les moyennes sections
Les petites sections qui mangent à la cantine sont couchés à 13h et les autres arrivent à 13h15 et sont accueillis par Mme SERRIERE

Mme Foizon se trouve à la couchette dès 13h15

En ce qui concerne les petites sections ils ont la possibilité de dormir jusqu'à 15 heures. Au-delà de cette heure ils sont automatiquement réveillés (en douceur bien sûr)

Si les enfants se réveillent plus tôt ils vont dans les classes de moyenne section en attendant que les maîtresses de petites sections réintègrent leur classe

- Sur les activités TAP : les enfants qui dorment encore, rejoignent leur groupe lorsqu'ils se réveillent. Les consignes de TAP s'adaptent aux fonctionnements des enseignantes et besoins des enfants

Élémentaire :

Médecin scolaire

Un médecin scolaire a été nommé sur notre secteur à mi-temps. Pour l'élaboration des PAI (projet d'accueil individualisé) deux cas de figures se présentent :

- pour un simple renouvellement, j'envoie les documents au centre médico-scolaire de St Priest où le médecin à une permanence.
- pour les nouveaux PAI, le médecin vient à l'école pour rencontrer les parents.

Cours d'éducation à la sexualité

1. Rien en maternelle

2. En primaire

Les séances, aux nombres de trois, auront comme but de parler aux enfants avec des mots très simples de connaissance de son corps, de notion de consentement, de respect de soi et d'autrui, d'égalité entre les filles et les garçons. Ces séances sont intégrées aux enseignements (surtout à l'éducation morale et civique) et répondent majoritairement aux interrogations ou vécu des élèves.

Il n'y aura pas d'éducation à la sexualité explicite à l'école primaire, rien qui heurte le bon sens de tout père ou mère de famille.

Dans les programmes de l'école, en sciences un chapitre est consacré aux êtres vivants qui se développent et deviennent aptes à se reproduire, avec notamment l'étude des modifications morphologiques, comportementales et physiologiques lors de la puberté et le rôle respectif des deux sexes dans la reproduction.

Depuis plusieurs années, nous sollicitons l'intervention de Mme Diaz, infirmière scolaire pour les classes de CM2. Lors des séances, Mme DIAZ aborde différents sujets : les maladies sexuellement transmissibles, la contraception, etc... et elle répond aux questions des élèves.

Mairie :

Restaurant scolaire :

1. Dans quels contenants sont réchauffés les aliments : barquette plastique ou barquette aluminium ?

Barquettes composées de polypropylène homopolymère et copolymère. Elles sont conformes aux réglementations européennes et françaises. Nous pouvons leurs faire passer les fiches produites transmises par RPC (voir PJ).

2. Un manque de propreté de la vaisselle et des tables et des chaises entre les deux services peut-on faire un effort sur le nettoyage ?

L'organisation pour le 2ème service se déroule de la façon suivante : les enfants du 1^{er} service « chef de table » dépose les verres sur le charriot et passe un coup de lingettes, ensuite les agents de l'équipe restauration repasse les chaises et tables avec du produits et des lingettes avant de redresser en quelques minutes avant que le 2^{ème} service arrive. Par contre le sol n'est pas fait à ce moment-là.

Pour la vaisselle, il peut parfois arriver que des couverts aient été installés et qu'ils ne soient pas tout à fait propres. Nous les changeons dès que les enfants nous le signalent. Suite à des absences, une

nouvelle équipe est en cours de formation en remplacement. Nous allons donc redoubler de vigilance sur ces problématiques que vous nous faites remonter.

3. Est-ce que les enfants sont aidés à couper leurs aliments ?

En maternelle, les ATSEM/ agents aide quotidiennement les enfants. Pour l'élémentaire, dans le cadre de l'apprentissage de l'autonomie, cela n'est pas fait en systématique. Nous nous adaptons aux plats et également aux demandes des enfants.

4. Qu'advient-il des restes non consommés ?

Pour les aliments froids non chauffés comme les fruits, les yaourts, les gâteaux sous vide, nous laissons les enfants se resservir dans un premier temps. Ensuite, nous leur proposons à nouveau le lendemain pour un plus grand choix. Pour le restant, nous les transférons à la crèche ou l'ALSH.

Pour les repas chauffés : lors de la préparation des repas, l'exposition des denrées entre +10°C et +63°C est défavorable. En effet dans cette plage de températures le développement des micro-organismes et de leurs toxines est favorisé. Par conséquent : soit les préparations chaudes (= plats cuisinés) sont maintenues à une température supérieure ou égale à +63°C jusqu'au moment de leur consommation. En pratique, les aliments doivent être bien cuits et servis aussitôt donc la législation interdit de donner à des personnes en difficultés.

Travaux en maternelle :

5. Satisfaction des utilisateurs du nouveau parking, avec le seul bémol des gravillons qui envahissent la cour et cause des blessures. Quelle suite est revue et dans quel délai pour l'aménagement définitif ? Mettre une butée sur le portillon est le portail qui claque les jours de vent.

L'ouverture du complexe sportif « Equinoxe » a permis de déménager l'S-pass-J et du club de pétanque sur le nouveau site. Après avoir démolé les bâtiments qui abritaient ces structures, des travaux d'aménagement des abords de l'école maternelle ont été entrepris afin :

- De Sécuriser l'accès à l'école maternelle avec la création d'un cheminement piéton ;
- D'augmenter la capacité de stationnement aux abords des écoles avec l'ouverture d'un nouveau parking d'environ 40 places accessible depuis le parking du complexe « BRISSAUD » ;
- D'agrandir la cour de l'école maternelle.

Les aménagements du parking sont encore provisoires pour être améliorés le cas échéant.

Il est également précisé qu'une réflexion est en cours pour du périmètre compris entre l'école maternelle et le complexe sportif, aussi il n'est pas prévu de mettre de l'enrobé sur le parking pour l'instant.

Le parking sera normalement aménagé d'ici janvier 2019.

De plus dans l'école maternelle, une étude est en cours pour équiper la zone de terre par du gazon synthétique.

TAP :

6. Des parents sont toujours méconnaissant des activités TAP notamment en maternelle. Pouvez-vous faire une diffusion dans les cahiers du tableau des activités TAP ? ou un mot les invitant à consulter le site de la mairie ou les panneaux d'affichage ? Et afficher dans la maternelle les activités ? Bref plus de visibilité.

Les activités de TAP sont diffusées sur le site internet de la Mairie ainsi que sur le panneau d'affichage en extérieur devant la mairie. Comme l'année passée nous allons faire des portes ouvertes TAP. Nous espérons avoir plus de parents que l'année passée.

Les parents souhaiteraient avoir un panneau d'affichage avec ces éléments au niveau de la nouvelle entrée maternelle. Cette demande va être étudiée et transmise aux services techniques.

Portail famille :

7. Pouvez-vous faire un rappel des procédures d'inscription car les familles peinent à s'inscrire correctement ?

Le guide famille, ainsi que d'autres documents comme le règlement intérieur, a été expliqué lors d'une réunion en juin. Il est téléchargeable sur le site internet de la mairie. Le guichet unique est à l'écoute et réexplique régulièrement aux parents qui le demandent.

Un parent d'élèves a même pu avoir des explications poussées par l'agent en charge du guichet unique afin de communiquer avec les parents par la suite.

Un ordinateur est à disposition dans l'accueil à la mairie, pour permettre aux parents d'être dirigés si besoin. Nous avons remarqué que malheureusement parfois des parents ne lisent pas leur mail et certains nous ont également dit avoir signé le règlement intérieur sans l'avoir lu. Nous allons revoir les intitulés et corps de texte des messages et échanger avec l'AAPESP sur la compréhension des éléments. Un échange sera fait régulièrement avec les parents d'élèves pour s'assurer de la compréhension des démarches.

Rythmes scolaires 2019-2020 :

8. Les parents de maternelle restent surpris que la commune ait maintenu les 4 jours et demi d'école, contrairement à la majorité des autres. Quelle est la pérennité de ces horaires ?

Monsieur le Maire explique que les parents d'élèves et/ ou les enseignants doivent saisir le conseil d'école s'ils souhaitent revenir sur la question des rythmes scolaires pour la rentrée 2019. De plus afin de s'organiser, si cette question est posée, il faudra envisager un conseil d'école extraordinaire en janvier.